



Direction des  
Ressources Humaines

## Arrêté n° 124-2020

La Présidente de l'UBS arrête :

### Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2020 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 <sup>nd</sup> degré « Thermique énergétique » SSI N° RPE0003	<b>Présidente</b> : Muriel CARIN, MCF  <b>Membres</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Philippe LE MASSON, PR</li><li>➤ Pascal LE BIDEAU, MCF</li><li>➤ Frédéric BEDEL, PRAG</li></ul>

Fait à Lorient, le 30 septembre 2020

La Présidente,

**Virginie DUPONT**

Signé par : Virginie Dupont  
Date : 04/10/2020  
Qualité : La Présidente